



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL

SEPTIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
18 AVRIL 2023 À 19:00 HEURES
Salon du personnel

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h02.

2. Vérification des présences et du quorum

Membres de la direction

Véronic Bouffard, directrice intérim

Marc-André Magny, directeur adjoint intérim

Membres parents

Jean-Sébastien Gaboury

Bertholi Gaspard, **absent**

Janie Larouche, **absente**

Thierry Lesage

Anh Nguyen

Isabelle Sirois

Elisabeth Southern

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante

Justine Beaulieu, orthophoniste

Sylvie Cournoyer, SDG

Valérie Descôteaux, enseignante

Danielle Ouimet, enseignante

Anne Martel, soutien

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Sébastien Gaboury.

3. Droit de parole au public

Membre public présent : Patrick Aubé, parent d'élève

Q : Elisabeth Southern lit un courriel reçu d'un parent. Le parent nomme une insatisfaction en lien avec la pige des élèves choisis au programme PEPALS. Le parent demande la procédure afin d'avoir accès à l'ordre du jour du CÉ, afin de se présenter au besoin comme membre du public.

Q : Monsieur Patrick Aubé nomme son insatisfaction en lien avec la pige des élèves choisis au programme PEPALS. Le parent nomme qu'il aimerait que le critère du seuil

académique requis pour être admissible à la pige soit plus élevé (60% présentement). Monsieur Patrick Aubé nomme que d'augmenter le seuil à 70% serait un compromis entre les parents qui ne souhaitent pas de seuil académique et ceux qui le souhaitent. Il nomme qu'il aimerait que le ratio garçon-fille reflète le pourcentage de représentativité des élèves, et non, un ratio G-F de 50%-50%. Monsieur Patrick Aubé souhaiterait que les places soient réservées à des élèves méritants. Il nomme qu'il est également nécessaire de prévoir une option dans un contexte qu'un élève non-genré fasse partie de la pige. Monsieur Patrick Aubé suggère la tenue d'une rencontre de parents préalable à l'automne afin que tous les parents qui le souhaitent puissent débattre sur les critères d'admission au programme PEPALS.

R : Madame Isabelle Sirois nomme qu'il est souhaité par les parents de ne pas tendre vers des critères axés sur la performance académique. C'est pourquoi il a été convenu que la note de passage de 60% serait le critère d'admissibilité retenu.

R : Il est également nommé qu'il était pratique courante de déposer une copie de l'ordre du jour sur le mur du service de garde afin qu'il soit accessible aux parents. Avec le changement de secrétaire, cette démarche n'avait pas été poursuivie. Dès maintenant, l'ordre du jour sera affiché à nouveau au SDG afin que les parents soient informés des sujets discutés au conseil d'établissement. Monsieur Jean Sébastien Gaboury explique le fonctionnement d'une proposition/adoption dans le cadre d'un conseil d'établissement. Les membres du CÉ remercient monsieur Patrick Aubé.

4. Adoption de l'ordre du jour

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par madame Claude-Andrée Arbour et appuyé par madame Anne Martel, que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- Aux sujets de gestions : ajout du point 6.6 (Approbaton d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)
- Aux sujets d'information : ajout du point 7.7 (Représentant du personnel professionnel)

CE2223-46 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 21 mars 2023

Suite à la lecture du procès-verbal du 21 mars 2023, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par madame Sylvie Cournoyer d'adopter le procès-verbal, avec les modifications suivantes :

- Reformuler l'énoncé du représentant du personnel professionnel (7.7) afin d'éviter la confusion, étant donnée l'absence du professionnel.

CE2223-47 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Sujets de gestion :

6.1. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2023-2024 (art. 84)

Madame Véronic Bouffard présente l'horaire pour l'année scolaire 2023-2024. Aucun changement apporté à l'horaire en comparaison à l'année scolaire en cours 2022-2023.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Sylvie Cournoyer et appuyé par madame Anh Nguyen d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique.

CE2223-48 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Consultation sur les besoins de l'école en biens et services ainsi que sur les besoins physiques des locaux de l'école (art. 96.22)

Madame Véronic Bouffard informe les membres du conseil d'établissement des éléments suivants :

- Il y aura quelques classes nouvellement peinturées;
- Il y aura quelques portes extérieures peinturées;
- Il y aura des locaux du service de garde qui seront peinturés;
- Il y aura l'ajout de portes dans le salon du personnel;
- Il y aura du nouveau mobilier dans la bibliothèque;
- Il y aura la livraison du mobilier de la classe extérieur dans les prochaines semaines.

6.3. Approbation de l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 93)

Madame Véronic Bouffard nomme qu'il y aura des locaux prêtés au camp de jour pendant l'été. Également, puisqu'il y aura une classe de 2^e année en moins et une classe de 3^e année en plus l'année prochaine, l'un des locaux de 2^e année deviendra un local de classe de 3^e année pour la prochaine année scolaire.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Elisabeth Southern et appuyé par monsieur Thierry Lesage d'approuver l'utilisation des locaux pour l'année scolaire 2023-2024

CE2223-49 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4. Information sur l'adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 77.2)

Madame Véronic Bouffard présente les modifications aux règles de fonctionnement du SDG. Les élèves devront maintenant avoir un repas froid ou un plat isotherme pour le repas du dîner. Madame Isabelle Sirois propose de reformuler la phrase présente dans le document afin de ne pas laisser place à l'interprétation. Madame Sylvie

Cournoyer mentionne qu'elle a validé avec les responsables du CSS et que c'est une pratique courante dans plusieurs établissements scolaires. Monsieur Jean Sébastien Gaboury propose d'effectuer un vote, puisque les membres semblent partagés quant à l'adoption de cette modification aux règles de fonctionnement. Résultat du vote : 8 votes POUR, 1 vote CONTRE, 2 votes ABSTENTION.

Suite à ces informations et précisions, les membres approuvent les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024 à la suite d'un vote majoritaire des membres en faveur de l'adoption des règles.

6.5. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)

Madame Véronic Bouffard nomme que l'équipe-école souhaite consulter les élèves sur leur sentiment de bien-être à l'école. Les données pourront contribuer à l'élaboration du projet éducatif à venir et à l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation.

6.6. Approbation d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art.87)

Madame Véronic Bouffard fait la présentation de la mise à jour du tableau des activités et sorties scolaires 2022-2023. L'ajout est une sortie au Havre Familial. Madame Véronic Bouffard précise que c'est une sortie pour laquelle les autobus ont été confirmés. Il est nécessaire d'avoir 80% de participation afin que l'activité ait lieu.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par madame Valérie Descôteaux d'approuver le tableau d'activités et sorties scolaires 2022-2023 tel que présenté.

CE2223-50 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets d'information :

7.1. La présidence

Monsieur Jean Sébastien Gaboury n'a pas de point à présenter.

7.2. La direction

Madame Véronic Bouffard informe les membres de la tenue d'une marche de sensibilisation à l'autisme le jeudi 20 avril. Il y aura également l'installation de la classe extérieure dans environ 2 semaines.

7.3. Représentant du comité de parents

Madame Janie Larouche est absente.

7.4. Représentants des enseignants

Musique : Les élèves du 2^e cycle continuent la flûte. Madame Johane continue la chorale et prépare le spectacle de fin d'année.

Anglais : C'est la « english week » et plusieurs concours sont organisés tel que chandail avec inscriptions en anglais, trouve la chanson, photo de bébé des enseignants à deviner.

Éducation physique : Moyens d'action travaillés :

1er cycle : Corde à sauter + super héros

2e cycle : Jeu des 5 passes

3e cycle Volley-ball (+ récréations et midi volley-ball)

Au courant du mois d'avril, 4 stagiaires de première année du baccalauréat en EPS ont été accueillis par les enseignants.

Préscolaire : Les élèves vivent présentement un projet avec des bébés canards.

1^{re} année : En lecture, nous avons lu des textes informatifs sur des oiseaux et des animaux. Avec ces lectures, nous avons abordé l'organisateur graphique pour trouver certaines informations. Fin avril, début mai, nous enseignerons le récit à 3 temps en écriture (début-milieu-fin). Cette notion sera abordée à l'aide d'images qui aideront les élèves à composer de courtes histoires.

2^e année : Les élèves feront pousser des fleurs pour la fête des Mères. À travers ce projet, ils toucheront un peu aux sciences. Ils sont aussi en train d'écrire des histoires inspirées des M. Mme. En lien avec la lecture, certaines choses sont mises en place suite à une formation reçue par les enseignantes : bacs de livres d'animaux classés en difficulté et entretiens hebdomadaires, porte-clés d'auteurs, lectures interactives d'une vingtaine de livres, cahier de souvenirs, ...

3^e année : Activités sous le thème de Pâques. Les élèves de 3^e année ont reçu la 3^e dernière visite de Marc Parent afin de vivre une animation sur le mode de vie des autochtones.

4^e année : Français : Sur une base volontaire, 30 élèves ont vécu le défi de lecture « Lis avec moi ». Le défi, qui consistait à lire à haute voix un passage d'un roman de son choix (3 minutes) s'est déroulé en trois étapes :

1. Événement classe
2. Finale école (12 élèves devant un jury composé d'enseignants et de la direction.
3. Finale CSSDA (10 mai : Représenté par Nélia Alloul).

- 5^e année : C'est la routine. Marianne Matteau a terminé son stage lundi dernier. Les enseignants préparent les élèves aux évaluations à venir.
- 6^e année : Les élèves font un projet robotique, un pianobanane avec le Makey Makey et cuisine de pains aux bananes. Les élèves se préparent également aux évaluations qui arrivent bientôt. La stagiaire d'Hélène, au PEPALS, a également terminé son stage.
- TSA : Les élèves participeront la semaine prochaine au défi sportif AlterGo qui s'adresse aux élèves qui présentent des besoins particuliers. Les élèves du 3^e cycle ont fait de la programmation robotique pour présenter leur recherche sur les volcans. Les équipes-classe commencent également à préparer les élèves finissants avec de petits défis d'autonomie. Les ateliers d'écriture se termineront bientôt et les élèves feront une célébration d'auteurs sous forme de « salon du livre ».

7.5. Représentant du Service de garde

Madame Sylvie Cournoyer informe les membres que les cours d'improvisation ont débuté, et ce, pour une durée de 6 semaines avec le 2^e et 3^e cycle. Le dernier cours de karaté a eu lieu mardi 18 avril et les élèves ont adoré l'activité. Les inscriptions pour le service de gardes pour 2023-2024 se feront du 8 au 19 mai 2023 par Mozaïk. Un envoi courriel aux parents sera fait en début de semaine prochaine pour les informations. Nous avons fait l'acquisition de 3 bancs de l'amitié pour l'école l'Arc-en-ciel. Deux bancs seront installés dans la cour d'école et un banc dans la cour du préscolaire. L'équipe du SDG a également retravaillé le programme d'activité du service de garde avec en lien les valeurs de l'école. Il y aura nivelage du terrain dans la cour du préscolaire ainsi qu'au terrain de soccer.

7.6. Représentant du personnel de soutien

Madame Anne Martel présente les éléments suivants : Les animations sur l'intimidation, la violence et les conflits sont débutées pour les élèves de 4^e année. Les élèves auront 2 animations sur 2 semaines sur ces sujets. Le grand synthétique est ouvert ainsi que la patinoire donc nous sommes revenus aux aires de jeux printemps-automne.

7.7. Représentante du personnel professionnel

Madame Justine Beaulieu n'a pas de point à présenter.

8. Divers

Aucun point à ajouter.

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Claude-Andrée Arbour et appuyé par monsieur Thierry Lesage de lever la séance, il est alors 20h37.

CE2223-51 APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

Jean Sébastien Gaboury

La direction,

Véronic Bouffard